

Bex, le 9.12.2020

Postulat « Toits solaires »

La commune de Bex possède un énorme potentiel de production solaire ! Ce conseil en a déjà parlé à plusieurs reprises et notamment accepté un postulat qui a amené à réaliser une planification énergétique territoriale ainsi qu'une motion qui donnera jour à un fonds « Développement Durable » qui soutiendra les efforts des privés et entreprises.

En complément de ces objets, les groupes Ouverture et Avançons proposent que la commune montre l'exemple en valorisant les toits de nos bâtiments communaux en y installant, là où c'est possible, des panneaux solaires, ceci afin d'augmenter la production d'énergie renouvelable de notre commune.

Voici quelques exemples :

- Toit de la Grande Salle : 110'000 kWh soit l'équivalent de 30 ménages
- Toit de la Grande Servanne : 245'000 kWh soit l'équivalent de 70 ménages
- Toit du Centre Sportif : 300'000 kWh soit l'équivalent de 85 ménages

Cependant, dans cette période financière incertaine, les finances communales ne permettent certainement pas de financer ces projets. Heureusement, cela n'est pas un problème car de nombreuses sociétés cherchent justement des toits pour produire et revendre de l'électricité renouvelable à leurs clients. Citons par exemple Romande Energie, SEIC Teledis ou alors la Coopérative solaire chablaisienne SolarPlus.

Travailler avec ces sociétés et installer des panneaux solaires sur les toits de nos bâtiments communaux est donc une opportunité à saisir dès à présent !

Aussi, les postulants demandent à la Municipalité d'approcher les sociétés énergétiques pour leur proposer nos surfaces de toits afin qu'elles financent les installations solaires sur ces dernières. Les bâtiments concernés pourront alors être consommateurs d'énergie verte produite sur leur toit sans que la commune ne se mette en difficulté financière.

Pour le groupe Ouverture...

Pour le Parti Avançons

Michael Dupertuis

David Fankhauser